



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2026 - 15

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 19 février 2026

**OBJET : AVENANT A LA
CONVENTION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC DANS LE
PARC DE TOUGUES**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq
février, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
ARNOUX. R. FICHARD B. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. RACINE FREIXENET M. CHEVRON F.
DIANA C. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A. GEROUDET A. CHAMPEAU
S.

EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » STUBERT B. « pouvoir à
BAARSCH C. » CORNU C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CHANTELOT L.

Est élu secrétaire de la séance : BILLARD G.

Madame le maire rappelle au conseil municipal la convention d'occupation du domaine public à Tougues signée le 17 mars 2025 avec Monsieur Olivier BAUD pour l'exploitation de la buvette, modifiée par avenant le 23 juin 2025, à la suite du changement de situation juridique portant création de la société « Cabanova ».

Madame le maire présente au conseil municipal un projet d'avenant n°2 à conclure afin de modifier la période de fonctionnement du 15 avril au 15 septembre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant qui lui est présenté ;

CHARGE Madame le maire de signer l'avenant n°2 avec la SAS CABANOVA, représentée par Monsieur Olivier BAUD.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Gilles BILLARD

Le maire
Pascale MORIAUD

